

Le 15 mars 2024

Objet : Éclipse solaire du 8 avril - Maintien de la journée de classe

Bonjour,

Le 8 avril prochain, une éclipse solaire totale se produira dans le ciel du Québec entre 14 h 11 et 16 h 39.

Ce phénomène naturel, à la fois rare et fascinant, est une occasion unique de stimuler la curiosité des élèves pour les sciences et de les amener à prendre part à un événement collectif marquant.

Nous tenons à vous informer que tous les établissements du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, incluant l'École professionnelle des Métiers et le Centre d'éducation des adultes La Relance, demeureront ouverts, de manière à permettre aux élèves de vivre une expérience pédagogique nouvelle et enrichissante.

L'observation d'une éclipse, sans protection adéquate, comporte toutefois des risques pour la vue. C'est pourquoi nous mettrons en place différentes mesures pour assurer la sécurité de votre enfant.

## Lunettes de protection certifiées

Le 8 avril, chaque élève recevra à l'école une paire de lunettes homologuées ISO 12312-2 afin d'observer l'éclipse de façon sécuritaire. Le choix d'organiser ou non une observation de l'éclipse ou une activité pédagogique liée à ce phénomène relève cependant de chaque enseignant.

# **Transport scolaire**

La Santé publique a émis des recommandations concernant le transport des élèves pendant la période où il est risqué de regarder le soleil. Ainsi, le transport scolaire devra être adapté.

#### Pour les élèves du préscolaire et du primaire

Le transport scolaire du matin sera maintenu comme à l'habitude. En fin de journée, le transport sera annulé. Vous devrez donc récupérer votre enfant à l'école à la fin des classes. Dans le cas où vous seriez dans l'impossibilité de venir chercher votre enfant, des modalités vous seront proposées par votre école. Aucun élève ne pourra quitter l'école par ses propres moyens. Pour les élèves inscrits au service de garde, l'horaire usuel sera respecté.

### Pour les élèves du secondaire

Le transport scolaire du matin sera maintenu comme à l'habitude. En fin de journée, l'horaire de départ des autobus sera repoussé de 35 minutes et les premiers départs se feront à compter de 16 h 45. Votre enfant arrivera donc à la maison plus tard. Aucun élève ne pourra quitter l'école par ses propres moyens durant l'éclipse. Les activités parascolaires seront aussi annulées. En conséquence, aucun deuxième transport ne sera dispensé.

## Informations complémentaires importantes

Aucun nouveau contenu d'enseignement et aucune évaluation ne seront au programme ce jour-là. Et, s'il y a lieu, d'autres précisions relatives au déroulement du 8 avril vous seront communiquées ultérieurement par votre établissement. C'est notamment le cas de l'école Marie-Rivier et des élèves en concentration sports-arts-études.

Nous vous recommandons fortement de <u>consulter le site du MSSS</u> pour tout savoir sur l'éclipse et les mesures préventives.

Salutations distinguées,

La direction du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières